

JDA

Le journal des arquaises et des arquais - décembre 2020
Arques-la-Bataille - n°70



Dix nouvelles recrues se sont jointes à Nicolas Michel pour « construire un nouveau projet sportif du club ».

RUE LABORDE-NOGUEZ : LA RÉNOVATION SE PRÉPARE





PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2020

APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à l'installation du nouveau conseil municipal le 25 mai 2020, adoption du règlement intérieur. Son contenu définit les règles propres de fonctionnement interne du conseil municipal dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le règlement intérieur du conseil municipal d'Arques la Bataille est approuvé à l'unanimité.

CODE DES MARCHÉS PUBLICS - ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Après délibération sont élus à l'unanimité :

Membres titulaires : Michel Ménager,
Philippe Gautrot, Mickael Lefebvre.
Membres suppléants : Dominique Paul,
Patrick Jouen, Isabelle Poulain.

BUDGET PRIMITIF 2020 - RÉALISATION D'UN CONTRAT DE PRÊT AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE NORMANDIE

Le Conseil municipal après avoir pris connaissance des propositions établies par la Caisse d'Épargne de Normandie, et après en avoir délibéré, décide :

- de réaliser auprès de La Caisse d'Épargne Normandie un contrat de Prêt pour un montant 150.000 €.
- d'autoriser Madame le Maire à signer le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce contrat et la ou les demandes de réalisation de fonds.

OPPOSITION AU TRANSFERT AUTOMA- TIQUE DE LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PLU ET DE CARTE COMMUNALE À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

Considérant que la Commune a procédé à la révision de son plan local d'urbanisme approuvé le 18 décembre 2017, plan dont elle entend mettre en œuvre le programme d'aménagement et de développement,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- décide à l'unanimité de s'opposer au transfert de plein droit de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu, ou de carte communale, à la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise à compter du 1er janvier 2021.

BUDGET PRIMITIF 2020 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Opérations prévues au budget de l'exercice 2020 comme suit : (voir tableau ci-contre).

RECEVEUR MUNICIPAL - INDEMNITÉ DE CONSEIL

D'attribuer à la comptable du Trésor chargée des fonctions de receveur de la Commune d'Arques la Bataille, l'indemnité annuelle de budget à taux plein, De régler ses indemnités en 2 fois : 50% en juin et le solde en décembre.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021 - RECRUTEMENT DE CINQ AGENTS RECENSEURS

Les salaires ont été fixés sur la base des données de l'INSEE comme suit:

- 1.50€ par bulletin individuel
- * 1.00€ par feuille de logement
- * 5.00€ par bordereau de district
- * 16.50€ par séance de formation

Fixe une indemnité de frais de déplacement de 50€ allouée aux agents recenseurs des districts N°1 et N°5, en raison de l'importance des distances à parcourir. Les agents recenseurs seront soumis au régime général de la sécurité sociale et affiliés à l'IRCANTEC pour les cotisations de retraite.

PERSONNEL TERRITORIAL - CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL À TEMPS NON COMPLET

Il s'avère indispensable d'assurer la pérennisation d'un agent technique au sein du groupe scolaire. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer, à compter du 1er décembre 2020, un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de travail de 30/35ème,
- de modifier le tableau des emplois d'adjoints techniques à compter du 1er décembre 2020, comme suit

Filière technique catégorie C

Grade : adjoint technique

- Ancien effectif: 27, 15

- Nouvel effectif: 28,01

- d'inscrire les crédits nécessaires au chapitre 012, article 6411 du budget primitif 2020 de la collectivité,
- de demander à Madame le Maire de prendre l'arrêté correspondant.

Désignation	Dépenses		Recettes
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
INVESTISSEMENT			
Frais d'études	40 000.00 €	0,00€	0,00€
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	40 000.00 €	0,00€	0,00€
Ouvrage Martigny	0,00€	15 550.00 €	0,00€
IDEFHI	0,00€	114 750.00 €	0,00€
TOTAL D 204: Subventions d'équipement versées	0,00€	130 300.00 €	0,00€
Travaux d'accessibilité	14 600.00 €	0,00€	0,00€
Travaux d'accessibilité	50 400.00 €	0,00€	0,00€
Achat de locaux	0,00€	21 600.00 €	0,00€
Eclairage public	0,00€	100.00 €	0,00€
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	65 000.00 €	21 700.00 €	0,00€
Travaux de voirie	47 000.00 €	0,00€	0,00€
TOTAL D23: Immobilisations en cours	47 000.00 €	0,00€	0,00€
TOTAL INVESTISSEMENT	152 000.00 €	152 000.00 €	0,00€

SOMMAIRE - 70



Page 4

Cure de jouvence pour
le quartier Laborde Noguez



Page 6

Les chantiers de l'EGT
Vie associative



Page 8

Amélioration de l'habitat : la
Résidence autonomie rajeunit



Page 10

Vie d'entreprise
Recensement 2021



Page 12

Sports : portraits croisés



Page 15

Un nouveau quartier
" Les Hauts d'Archelles"
Etat civil



Page 16

Aménagement de
La Varenne
Un nouveau coq
pour l'église

Chers arquais, chères arquaises.

En cette période inédite, remplie d'incertitudes, j'aspire à ce que l'esprit de Noël inonde votre demeure et que vous soyez rassemblés avec ceux que vous aimez.

Dans un contexte national nébuleux, je m'attache avec mes collègues élus, à travailler pour construire l'avenir de notre commune en réalisant d'importants investissements. Ces derniers sont rendus possibles grâce au partenariat tissé depuis de très nombreuses années tant auprès de diverses institutions qu'auprès des financeurs.

Rappelons que les collectivités sont des leviers économiques importants pour lutter contre le chômage et l'abandon de nos territoires. Elles réalisent 70% de l'investissement public avec plus de 50 milliards d'euros par an.

A l'heure où nombre de dirigeants de TPE, PME, commerçants sont inquiets pour leur avenir, il nous faut être attentifs et déterminés à soutenir l'économie locale.

Cette crise sanitaire nous oblige collectivement à repenser nos façons de faire, nous devons consolider et déployer de nouvelles solidarités pour éviter l'isolement, le repli sur soi.

Soyons plus que jamais attentifs aux autres, ne nous laissons pas piéger par l'individualisme.

Je souhaite que 2021 soit une année de promotion de la justice, de la solidarité et de la paix.

Votre maire, Maryline Fournier



Cure de jouvence annoncée pour le quartier Laborde Noguez



Les “Cahouettes” : une page de l’histoire arquaise va se tourner avec la reconstruction.

Même pour nos aînés, il est difficile de connaître l’origine et l’orthographe des « Cahouettes ». Dans ce quartier qui bénéficie d’une vue plongeante sur les étangs, quatre immeubles sont sortis de terre au début des années 60, l’Angourmois, l’Aunis, le Berry, et le Saintonge. Au total, une trentaine d’appartements et deux maisons individuelles bâtis et gérés par le bailleur Sodineuf Habitat Normand. En soixante années d’existence, les bâtiments ont vécu, leurs normes et confort ne correspondent plus aux attentes d’aujourd’hui. La rénovation a été mise à l’étude mais s’est révélée bien trop onéreuse pour répondre à tous les besoins d’isolation thermique et phonique, d’équipements ou d’accès aux personnes en situation de handicap.

Le bailleur social a opté pour une autre solution : rebâtir de nouvelles résidences le long de la rue Laborde Noguez

Une solution plus économique pour proposer de nouveaux logements moins énergivores, mieux intégrés dans l’environnement et plus agréables à vivre. Pas question pour autant de prendre des décisions manu militari pour les locataires. Sodineuf est allé à leur rencontre pour les accompagner dans le souhait de chacun. Demande d’un nouveau logement locatif dans le parc immobilier ou revenir rue Laborde Noguez quand les logements

seront livrés, différentes options ont ainsi été proposées.

A l’heure de notre bouclage, il est trop tôt pour dresser un calendrier de la réalisation et du type de logements qui vont être réalisés, mais la majorité des locataires souhaitent rester à Arques.



Claude Legrand, portrait

A 91 ans, Claude Legrand est l’un des plus anciens résidents de la rue Laborde Noguez. Il habite une des maisons individuelles de Sodineuf depuis 1961, « Je travaillais à la Cellophane, à l’époque nous étions prioritaires pour accéder à un logement se souvient-il. Nous avons été les premiers locataires à emménager ici, les immeubles n’étaient pas encore terminés. C’est un quartier agréable à vivre, nous nous sommes même fait un terrain de pétanque et il y avait une cinquantaine de gamins qui jouait dehors ». Sans être nostalgique de ces années, Claude Legrand constate « qu’aujourd’hui ça change beaucoup dans les logements, on n’a pas le temps d’apprendre à se connaître ». Et le changement, Claude n’a pas l’air d’aimer trop ça ! Bientôt 60 ans qu’il demeure dans son F4. « Je suis bien ici, nous avons tout ce qu’il faut et nous avons pu élever nos trois enfants. Je ne suis pas propriétaire mais ce n’est pas un souci, depuis le temps j’ai l’impression que c’est Ma maison ! »

Dans son plan de réhabilitation du quartier, à la demande de la municipalité, Sodineuf a fait le choix de ne pas toucher aux deux maisons individuelles qui sont occupées depuis le premier jour par les mêmes locataires.



Globe Trailleurs 76, sportivement nature

La forêt est l'un des terrains de jeux favoris des **Globe Trailleurs 76**, association présidée par Mélanie Legrand qui rassemble des marcheurs et des coureurs de tous niveaux. Mais le plaisir de courir à travers les sentiers et les fougères est altéré par les débris jetés au hasard dans la forêt domaniale par certaines personnes, dont on évitera les qualificatifs par politesse dans nos colonnes. Dimanche 11 octobre, une cinquantaine de personnes ont participé à la deuxième opération de ramassage de déchets organisée par l'association. En trois heures, plus d'une tonne d'immondices en tous genres ont été collectés dont 135 kg de verre, de la ferraille, 8 pneus et 73 litres de vidanges. « *Ça ne me surprend plus, ça m'écoeure* »

déplore Mélanie. On ne peut que saluer la sensibilisation des Globe Trailleurs 76 à notre environnement, mais déplorer qu'il faudra d'autres opérations de cette envergure pour que les débris en tout genre soient à leur place, à la déchetterie.

Arques-la-Bataille, Saint-Nicolas-d'Alhiermont et Dieppe-Maritime ont soutenu cette action en apportant un fort appui logistique.

Etaient présents, Brigitte Fleury élue de Saint Nicolas d'Alhiermont, Maryline Fournier, Dominique Paul et Patrick Jouen, élus d'Arques-la-Bataille.



SYLVIE RIMBERT, CITOYENNE AU VERT

Bibliothécaire au Drakkar à Neuville-lès-Dieppe, Sylvie Rimbart est uneoureuse de la nature et d'Arques. Depuis plusieurs années, elle profite de ces balades bucoliques pour nettoyer chemins et rives des étangs. « *C'est venu sans réfléchir* » assure-t-elle, « *ça m'avait choqué de voir tout ce qui était jeté dans l'herbe et les buissons. La première fois, j'ai ramassé 75 canettes !* ». Un triste record.

Lancée en juin 2020, la 4ème édition de nettoyage qui s'est déroulée le 17 octobre a réuni une vingtaine de participants.

La convivialité est au rendez-vous avec café et viennoiseries, « *le but est aussi de tisser des liens et de rompre l'isolement si on veut que l'opération continue, car malheureusement, je crois que l'on va devoir renouveler l'opération.* » Avec le soutien logistique de la commune et de l'Agglomération, Sylvie Rimbart est bien décidée à perpétuer son action « *tout le monde peut en faire autant, nous devons laisser une terre propre à nos enfants* ».

Opération ouverte à tous, Infos et date sur le site de la commune.



Transformer la cabine téléphonique en boîte à livres pour lui redonner une nouvelle vie était une belle idée que l'Espace Georges-Thurin a mise à profit avec son « Chantier jeunes bénévoles »

La lecture? Simple comme un coup du fil

Elle trônait près du passage à niveau, toute de rouge vêtue... Inutilisée depuis que les portables ont investi notre quotidien, la Dame Anglaise commençait à se défraîchir sérieusement ! Transformer la cabine téléphonique en boîte à livres pour lui redonner une nouvelle vie était une belle idée que l'Espace Georges-Thurin a mise à profit avec son « Chantier jeunes bénévoles ». Sept participants, âgés de 15 à 25 ans et encadrés par Bruno et Didier du dispositif Bricol'âge, ont œuvré pendant cinq jours dans les locaux du service technique communal où la cabine avait été remise. Tous les travaux ne sont pas encore finalisés, il reste à monter les

étagères et à la repeindre dans son rouge d'origine. Des finitions qui ne devraient pas tarder grâce à l'appui du QG Jeunes. Terminée, la boîte à livres sera installée face à la gare.

Parallèlement à cette réhabilitation, les volontaires de ce chantier ont fabriqué des meubles de jardin en recyclant des palettes. Un équipement qui trouvera place au « Jardin partagé » et au QG jeunes rue Saint-Julien. Ce projet a été financé par la CAF, avec le soutien de la Direction Générale des Sports, du Département et de la commune.



L'EGT DÉMÉNAGE

Depuis le mois d'octobre, l'accueil public, les bureaux de direction et des animateurs ont élu domicile dans l'ancien bâtiment directeur du site Regma. Plus d'espace et plus de confort pour les salariés qui ont repris les locaux de la « Petite Fringuette ».

Le vestiaire solidaire a, quant à lui, installé ses dressings rue Saint-Julien. Toutes les activités sont maintenues dans leurs espaces habituels.

Horaires administratifs : le lundi 14h/18h et du mardi au vendredi 9h/12h - 14h/18 h.

Tél. : 02 35 85 54 08

Vie associative

Pascal Ancelot, président des JSP





UNE NOUVELLE VIE POUR LES PISCINES TOURNESOL

Elle n'était plus aux normes et faute de financements intercommunaux, la piscine municipale a fermé en août 2014. Depuis, le site a subi plusieurs effractions et actes de vandalisme. Cette fermeture n'est pas pour autant un abandon, aujourd'hui, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) étudie des projets de rénovation ou de réhabi-

litation des Tournesols. Pour écarter toutes nouvelles malveillances, mais aussi éviter une mise en danger des personnes, une palissade de type chantier ceinture désormais la piscine. Efficace en termes de sécurité, mais guère esthétique dans cette oasis de verdure ! L'EGT a donc été sollicité pour imaginer un travail pictural sur le bardage en s'appuyant sur le concours des enfants de 8 ans de l'accueil de loisirs.



De la poésie sur les murs

C'est collégalement avec les élus, les enfants et le street artiste Diez, que le choix s'est porté sur un visuel représentant un sous-bois. Le graffeur a ensuite encadré, pendant quatre jours, ces apprentis

coloristes pour la réalisation de cette fresque géante. Les intervenants du Chantier jeunes et du QG jeunes sont venus apporter leur contribution. Quand les palissades deviennent support de poésie.

Impliqué ? Le mot est faible ! Depuis 2007 le Caporal-chef Pascal Ancelot encadre les Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) de l'école de la vallée d'Arques et a été élu président de l'association cette année. Un centre d'enseignement pour nos futurs soldats du feu qui regroupe le centre de Dieppe et la caserne de Saint-Nicolas-d'Alhiermont. Précurseur dans le domaine, l'école a été fondée en 1994 à Arques où 375 JSP ont été formés, « les 3/4 ont continué leur cursus et sont devenus volontaires ou professionnels, quelques uns ont rejoint les bataillons militaires de Paris et de Marseille »

souligne l'instructeur, « cette année, nous avons eu 100% de réussite au Brevet ! ».

De la fierté dans ces résultats, le Caporal-chef a de quoi en avoir, « nous sommes exigeant. Mais c'est aussi pour nous un engagement vis-à-vis des enfants qui démarrent dès 12 ans et qui vont suivre quatre années de formation ! Ma plus grande reconnaissance, c'est de les croiser sur une intervention ».

Et le vivier ne tarit pas. Ils sont 32 JSP sur les bancs cette année dont six filles et quatre garçons recrutés au mois de septembre.



JARDINS POTAGERS, MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Les conditions sanitaires du covid 19 n'ayant pas permis de finaliser le concours des jardins potagers, maisons et balcons fleuris, l'AMetPA a tenu à récompenser tous les participants en portant à domicile à chacun des inscrits une orchidée.

Remise à neuf complète pour la résidence autonomie Saint-Julien



Les échafaudages sont venus se greffer sur les façades de la résidence, véritable exosquelette annonciateur de grands travaux ! Pas de cache misère, mais une rénovation complète des appartements pour un meilleur confort des résidents.

FINANCEMENT DES TRAVAUX

Participation au renouvellement de composants	130 000€
CEE (800 €/logt)	39 400€
Dégrèvement TFPB lié au travaux d'amélioration d'accessibilité	1 050 000€
Subvention Départementale	100 000€
Subvention AGIRC - ARRCO	100 000€
Emprunt CARSAT	200 000€
Emprunt CDC - PAM	901 252€
Total	2 520 652€

Créée en 1977, la résidence autonomie Saint-Julien loue 41 logements dont 30 T1 bis, 10 T2 et 1 T3. Autrefois gérée par l'AMetPA, c'est le CCAS qui en a aujourd'hui la gestion administrative et financière, devenue trop contraignante pour une association de bénévoles.

Depuis son ouverture, seules les façades ont été rénovées il y a une vingtaine d'années et deux ascenseurs ont été installés. Avec ce programme de réhabilitation c'est toute la résidence qui va prendre un coup de jeune ! L'isolation, les façades, la mise en sécurité et aux normes des parties communes, l'aménagement d'une terrasse extérieure et bien sûr, la rénovation des appartements.

Le bien-être du résident avant tout

Nouvelles fenêtres, pose de volets roulants électriques, changement des radiateurs avec des modèles moins énergivores et plus efficaces, réfection totale des salles de bains comprenant des nouvelles douches plus accessibles et des wc surélevés. Pour chaque appartement, cinq jours de travaux ont été

estimés. Le taux d'occupation des logements étant proche des 100%, le bailleur social et le CCAS ont dû travailler de concert en amont pour organiser les travaux avec le moins de contrainte possible pour les locataires.

« Nous avons aménagé un appartement témoin avec cuisine, salon et télé indique François Lefebvre, directeur du CCAS. Quand les travaux débiteront dans un logement, le résident sera accompagné pour rejoindre cet appartement temporaire toute la journée s'il le souhaite. S'il bénéficie d'une auxiliaire de vie, elle pourra évidemment s'occuper de la personne, sinon nous avons une accompagnatrice le temps des travaux. Elodie Vincent (voir encadré) est une pièce maîtresse dans la coordination des travaux, avec les résidents mais aussi avec les entreprises. Chaque soir avant que la personne ne retrouve son logement elle a la charge de vérifier que tout soit propre et fonctionnel ».

Si les entreprises ont déjà démarré les travaux dans les parties communes et sur les extérieurs, la rénovation des logements ne se fera qu'à partir de début janvier, « nous voulions que nos résidents puissent passer les fêtes avec le plus de tranquillité possible.

Sont prévus :

- L'isolation thermique par l'extérieur du bâtiment et l'amélioration des façades
- Le remplacement des menuiseries et la mise en place de volets roulants électriques,
- L'isolation thermique des combles,
- L'amélioration des salles de bains et des sanitaires (mise en place de douches avec receveurs de douche extra plats, et remplacement des WC par des WC rehaussés),
- Le remplacement des radiateurs électriques par des radiateurs à fluide caloporteur,
- L'amélioration de la sécurité incendie avec enclouement de la cage d'escalier centrale
- Mise aux normes électricité
- Changement des portes palières
- La rénovation de la toiture terrasse y compris son isolation thermique,
- L'aménagement d'une terrasse extérieure



Dix-huit mois de travaux sont estimés, nous pouvons patienter un peu ».

Une réhabilitation complète et attendue' « c'est avant tout un lieu de vie, il doit être confortable et agréable. La réalisation d'une terrasse extérieure va dans ce sens ainsi que

la continuité des activités comme les ateliers de gym douce ou de diététique ». Sans oublier l'incontournable AMetPA qui propose de nombreuses activités loisirs au sein de la résidence mais aussi des sorties à l'année.



Elodie Vincent, « être proche des résidents »

Auxiliaire de vie au CIAP, à 35 ans Elodie Vincent a toujours aimé le relationnel avec les personnes âgées, « *je m'adapte à tous les caractères, dans la bonne humeur et il y a un sentiment de confiance qui s'installe vite* ». Pour des raisons de santé elle ne pouvait plus faire toutes les tâches d'auxiliaires et a dû réfléchir à une reconversion au CCAS « *j'ai toujours été proche des personnes, je ne me voyais pas faire uniquement du ménage. Ce poste est une véritable opportunité qui nécessite beaucoup de relationnel, ça me va bien !* ».

Rassurer, organiser, écouter, Elodie prend ses fonctions avec le sourire. « *Le matin j'accueillerai les entreprises et je vérifierai que le résident a pu prendre tous ses effets avant de l'emmener dans l'appartement temporaire. Pour les personnes un peu perdues, je leur tiendrai compagnie le midi sans pour autant prendre la place d'une auxiliaire de vie. Le soir je dois vérifier que l'appartement soit bien en état pour passer la nuit, il ne faut pas que la situation soit anxiogène.* »



18 MOIS SERONT NÉCESSAIRES

pour la rénovation de la résidence Saint-Julien, avec une fin prévisionnelle des travaux pour le 1^{er} trimestre 2022.

Le Misty pour avancer masqué et sans buée



Renseignements et commandes pour les particuliers et professionnels sur ecospace.fr.

Concilier port du masque et lunettes n'est pas toujours aisé ! Soit on avance dans le brouillard, soit on se retrouve avec le masque sous le nez, ce qui le rend inutile. Une gêne dans la vie quotidienne, et même un réel problème de sécurité dans certaines professions où les risques de projections dans les yeux sont réels.

Toujours aussi innovante, la société arquaise **Normandy EcoSpace (NES)** a réalisé un

petit accessoire qui s'adapte sur les masques jetables ou en tissu pour dire adieu à la buée ! L'objet est fabriqué en plastique biosourcé, à base d'amidon de maïs produit par une entreprise régionale. Crise sanitaire oblige, le Misty rencontre un fort succès auprès du public et des professionnels. 1 300 unités sont produites quotidiennement sur le site de NES. « Nous allons bientôt passer à 60 machines d'impression 3D et réaliser entre 4 et 5000 pièces par jour », assure Audrey Fontaine, directrice des lieux.

Les commandes affluent sur le site et des packagings sont réalisés pour les revendeurs sous forme de bonbonnières que l'on retrouve dans les pharmacies ou chez les opticiens. Le Misty est déclinable dans plusieurs coloris et peut-être personnalisé pour des entreprises à partir de 500 pièces. Ce nouveau marché a permis de concrétiser trois emplois à temps plein dans l'entreprise.



Les agents recenseurs, de gauche à droite :

Céline Diologent, Marc-Antoine Atrous, Florence Quilan, Fabien Disant, Véronique Delattre (coordinatrice communale) et Nathalie Leblond.



Recensement du 21 janvier au 20 février, comptons-nous !

Le recensement est une obligation légale et pas anodine. Il est un acte essentiel et une cartographie indispensable pour préparer l'avenir de notre commune en termes de services et besoins, en fonction des différentes tranches d'âges de la population. Les différentes aides et contributions versées par l'État sont directement liées par ce relevé démographique, alors, comptons-nous !

Marc-Antoine Atrous, Céline Diologent, Florence Quilan, Fabien Disant et Nathalie Leblond sont les cinq agents recenseurs mandatés par la mairie aidés par le coordonnateur communal Véronique Delattre.

Dès le 21 janvier, les agents déposeront dans les boîtes à lettres un avis avec un numéro d'identifiant pour se connecter sur le-recensement-et-moi.fr. Avec la crise sanitaire en cours, la réponse internet reste la meilleure solution pour réduire les contacts.

Toutefois, pour les personnes ne pouvant accéder à internet, le formulaire papier est proposé. Un questionnaire par foyer sera remis ainsi qu'un bulletin individuel par personne. L'agent recenseur viendra récupérer les questionnaires à un moment convenu, ou vous pourrez les déposer à l'accueil de la mairie. Nous comptons sur votre bienveillance pour leur réserver le meilleur accueil.



Vue depuis la rue Auguste Perret, le bâtiment d'accueil et d'administration.



Vue des deux unités de vie.

IDEFHI : accompagner, soigner et orienter

ARQUES, UN CHOIX STRATÉGIQUE

Reconnu pour ses savoir-faire et ses compétences, l'IDEFHI permet à des jeunes en situation de particulière fragilité de retrouver un cadre et une stabilité pour leur vie future. Le choix d'Arques n'est pas anodin : éviter une délocalisation importante des enfants du bassin dieppois, permettre aux familles les visites, tout en étant proche des collèges de Dieppe pour les plus grands et de l'école élémentaire pour les plus jeunes, sans oublier les différentes sections de l'ESA.

L'établissement sera situé entre l'EHPAD et les services techniques de la commune, sur un terrain d'environ 1 800 m². En fonction des aléas des travaux, l'ouverture est espérée pour l'été 2022, afin que tous les enfants, quel que soit leur âge, puissent démarrer une scolarité sans coupure.

Établissement public créé il y a une dizaine d'années, l'Institut départemental de l'enfance, de la famille et du handicap pour l'insertion (IDEFHI) va s'implanter prochainement dans notre commune, rue Auguste Perret. Cet organisme a deux pôles d'intervention : un dans le médico-social avec le handicap et l'autre dans le social avec la protection de l'enfance. Pour cette dernière, une structure IDEFHI existe près d'Aumale mais ses locaux ne sont plus adaptés pour mener à bien sa mission d'accueil et d'accompagnement. L'emprise foncière actuelle ne permettant pas la création d'un nouvel établissement, le choix s'est porté sur Arques.

Derrière l'acronyme, une main tendue et protectrice

La structure arquaise sera divisée en trois unités de 12 enfants, chacune encadrée par des éducateurs spécialisés. Le service accueil-urgence permet de recevoir temporairement des enfants de 3 ans à 17 ans. « La mission première est de sécuriser les enfants, explique Benjamin Requillart, Directeur

général par intérim. *Chaque cas est particulier, chacun a une histoire de vie différente.* »

Une quinzaine de jours sont nécessaires pour étudier le meilleur choix pour le développement personnel de l'enfant : famille élargie, famille d'accueil ou dans une autre structure. « *Nous voulons éviter les ruptures, afin qu'ils puissent s'insérer dans un parcours de scolarité* », précise le directeur.

Les deux autres unités seront des Maisons d'enfant à caractère social (MECS). De 13 à 18 ans pour l'une et de 6 ans à 18 ans pour l'autre, mais adaptées pour recevoir des fratries. Ces maisons fonctionnent en internat avec pour certains adolescents de petits studios à disposition pour apprendre l'autonomie. « *L'objet c'est de scolariser au plus près et de ne pas stigmatiser les enfants*, souligne Benjamin Requillart. *Nous ne voulons pas qu'ils soient en vase clos mais qu'ils puissent adhérer aux clubs de sports ou associations culturelles locales.* »

Tennis de table

La crise sanitaire impacte également tous les sportifs de l'ES Arques. Championnats, saisons ou préparations au passage de grades sont pour cette année très aléatoires, mais ce qui ne change pas, c'est la motivation de tous ces passionnés... Portraits choisis de ces amateurs, au sens noble du terme.



Jean-Claude Bara, un esprit compétitif tourné vers les jeunes



Yohan Hennequin, Une transition dans la continuité

Transmettre et rebondir

Avec 33 années de présidence, **Jean-Claude Bara** aura marqué de façon indélébile le tennis de table de l'ESA. Un rôle qu'il a assumé avec entraînement et amitié, « *mais après autant de temps on devient plus une image qu'une représentation, il faut savoir passer la main* » observe le pongiste. Des propos contredits et repris de volée par Christian Vassard, son complice et bras droit « *il a toujours la pêche avec le plein d'idées nouvelles. Il est l'instigateur de l'ouverture sur le handicap et la relance avec les jeunes c'est lui* ».

A 85 ans, pas question de ranger la raquette, Jean-Claude Bara est toujours en lice en compétition, raflant récemment une médaille d'or en double et une médaille d'argent en simple au championnat départemental vétérans. « *Le loisir ce n'est pas mon truc, admet-il. J'ai toujours eu l'esprit compétitif et je compte bien le garder*

tant que je pourrai le faire. Bouger et être avec des jeunes, c'est s'empêcher de vieillir ! »

Foot, vélo, tennis de table, **Yohan Hennequin** est un accro du sport. En 2013, il arrive à Dieppe pour des raisons professionnelles et découvre l'ESA, « *on est bien accueilli ici ! assure le pongiste. L'ambiance est excellente, on avance à son rythme et j'ai pu reprendre la compétition.* » En juillet il succède à Jean-Claude Bara, « *il me parlait depuis longtemps de vouloir passer la main de la présidence, je suis devenu très attaché à ce club, je ne voulais pas que ça s'arrête* ».

Une transition dans la continuité. D'autant que le club cumule un nombre record d'adhérents, une section de sport adapté et une dizaine de jeunes recrues. « *Je ne suis pas là pour tout casser, au contraire, il faut profiter du travail semé par Jean-Claude.* »

football



Nicolas Michel de retour aux sources

Il a fait toutes ses classes à l'ES Arques. Nicolas Michel avait quitté le club pour rejoindre Saint-Nicolas-d'Alhiermont durant

dix-huit saisons. Le temps de se constituer une belle carte de visite et de se forger la réputation d'un entraîneur qui sait construire

patiemment en s'appuyant sur la formation des jeunes. Il revient ainsi au stade du Pré Saint-Etienne comme entraîneur général avec l'objectif de redorer le blason du club. « *Il y a tout à l'ES Arques pour que le club redevienne l'un des clubs phares de la région, assure-t-il. Il y a une belle école de foot avec un beau vivier. Je me fixe trois ans pour construire le nouveau projet sportif.* »

En recrutant plus de dix nouveaux joueurs, dont des valeurs sûres comme le gardien Alexandre Hamel, le défenseur Emmanuel Aublé, les milieux de terrain John Ferry, Kévin Hérissé ou l'attaquant Morgan Thérin, Nicolas Michel s'est donné les moyens de bien figurer en Régional 3. Dès les premières journées de championnat, même si l'objectif annoncé est le maintien, l'ESA a montré qu'il comptait déjà parmi les favoris de son groupe.

karaté

Bernard Butel monte en grade

« J'ai démarré avec la ceinture blanche à 57 ans, c'était un véritable challenge pour moi, témoigne Bernard Butel, il y a dans le karaté une recherche philosophique qui me correspond bien. » Et puis, il y a le club où le karatéka est resté fidèle. « Ici c'est familial, nous sommes une bande de copains, affirme-t-il. On ne se prend pas la tête, mais on bosse et on a des résultats. » Preuve à l'appui, Bernard fait parti de la vingtaine de ceintures noires formées à Arques. Il passe le 1er Dan en 2017 et se trouve récompensé de son travail avec un passage réussi au 2ème Dan cette année.



Bernard Butel, une 2ème Dan qui lui donne le droit d'enseigner

Il en profite pour passer le Diplôme d'Animateur Fédéral (DAF), ce qui lui donne le droit d'enseigner. « Quand j'ai eu mon 1er Dan, un instructeur m'avait dit que j'allais vraiment commencer à apprendre le karaté. Il avait raison, c'est un travail sur soi sans fin. »

arques auto sport

**Michel Lapôte, 34 ans
de présence sur les circuits**



Jérôme Normand, la relève

Des présidents à plein régime

Chauffer l'asphalte a été une véritable passion pour **Michel Lapôte**, présent à tous les départs des épreuves régionales, « je l'ai toujours fait sans me prendre au sérieux, assure-t-il. Pour moi c'est avant tout un loisir. Je prenais le volant pour m'amuser ». Mais la course de côte d'Arques, c'est son bébé, il l'a créée il y a 34 ans ! Rapidement la compétition locale est devenue une référence régionale en la matière, « C'est la seule course qui peut offrir aux coureurs une douzaine de montées, se félicite-t-il. Sur une édition nous avons eu jusqu'à 102 participants ! »

Décoré de la Médaille de bronze et d'argent Jeunesse et Sport, à la veille de ses 70 ans, Michel Lapôte a décidé de mettre un frein à son engagement dans l'association mais pas des mécaniques vrombissantes, « j'ai transmis le virus à mon fils Alban et je suis devenu son assistant » s'amuse-t-il. Depuis le mois de mars, **Jérôme Normand** a pris le relais à la tête d'Arques Auto Sport.

Aussi passionné de rallye que son prédécesseur, il participe depuis plusieurs années à la course de côte avec sa Peugeot 106 XSI. Mais l'édition 2020 restera particulière pour le pilote, « je ne sais même plus mon classement ! Je l'ai fait pour m'amuser et je ne voulais pas casser. J'étais concentré sur l'organisation. » Et avec la crise sanitaire en cours, il fallait avoir des nerfs d'acier pour maintenir l'épreuve « nous avons eu les dernières autorisations de la Préfecture le vendredi alors que la course démarrait le dimanche matin ! Heureusement le noyau de l'équipe s'est renforcé et tout s'est bien passé, c'est un résultat collectif ».

Le tracé de l'épreuve est figé, mais Jérôme Normand souhaite apporter une nouvelle dynamique à la manifestation, « faire venir des stands et des exposants, que nous soyons plus dans une ambiance de fête pour le public et les enfants ».

handball

Le droit de rêver

Pas facile de reprendre les entraînements après l'empreinte laissée par Christian Fitte-Duval, décédé cet été. « J'ai joué à ses côtés et je l'ai eu comme entraîneur pendant une dizaine d'années. Il m'a tellement apporté en tant que joueur et être humain » se confie **Martial Tarlié**. Une affection qui a sans aucun doute compté dans sa décision pour entraîner les U17 cette année. « Christian était convaincu du potentiel de « ses filles » et les a inscrites au Championnat de France. Je ne me

serais pas investi si elles étaient en mode loisirs, c'est un groupe qui a du caractère mais qui doit le prouver sur le terrain. Mon objectif c'est de les préparer techniquement et physiquement pour leur montée ensuite en seniors ».

Ancien joueur à SNA, **Tony Lameille** seconde Martial sur le banc des matchs, « la marche est très haute pour cette saison, mais quel que soit le résultat ce sera enrichissant pour les joueuses. Il faut vivre cette expérience à fond. »

**Martial Tarlié et Tony Lameille
un tandem gagnant**



Expression libre

ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

Aux termes de la loi, les groupes qui constituent notre Conseil municipal disposent désormais d'un espace d'expression dans le bulletin municipal. Sur les 23 membres de la liste que conduisait Maryline Fournier aux élections du mois de mars, 18 ont été élus et se sont aussitôt mis au travail.

Ces premiers mois ont été rendus difficiles par la situation que connaît hélas notre pays, mais nous avons pu élire notre maire le 25 mai et nous nous sommes réjouis de voir Maryline Fournier prendre la succession de Guy Sénécal. Une succession dans la continuité, car nous restons très attachés à des aspects essentiels de l'action conduite à Arques depuis de nombreuses années : logement, vie associative, aide à la personne, culture, éducation, équipements et aménagements urbains. Les résultats sont là, avec une population qui est une des seules à ne pas baisser dans l'agglomération. Il fait bon vivre à Arques.

Mais c'est aussi une succession qui doit relever de nouveaux défis, comme l'attention désormais portée par nos concitoyens aux questions d'environnement. Enfin, nous travaillons dans une agglomération qui porte des projets que notre commune ne pourrait pas conduire seule. Nous voulons cependant rester vigilants : la commune doit rester un espace de proximité, et l'on voit bien, au quotidien, que le village ou le bourg offrent cette taille humaine si précieuse.

Maryline Fournier, notre maire, est à l'écoute quotidienne de vos besoins. Elle vous reçoit à la mairie pour toutes demandes.

LE RENOUVEAU POUR TOUS

Mmes POULAIN, CORRUBLE, SLAMANI, Mrs LEFEBVRE et MENARD sont à votre disposition pour tout sujet que vous souhaiteriez aborder au conseil municipal.

Voici notre adresse mail :
lerenouveaupourtous@orange.fr

2021

Mercredi 6 janvier 2021 Cérémonie des vœux de la municipalité

(Sous réserve d'évolution
de la situation sanitaire)



ELECTIONS 2021

En mars 2021 sont prévues les élections Départementales et Régionales, un vote au scrutin de liste proportionnel à deux tours. **102 conseillers régionaux et 70 conseillers départementaux** constituent les deux assemblées.

Pour voter à ces élections, vous devez avoir la nationalité française, être âgé de 18 ans, jouir de vos droits civiques et être inscrit sur les listes électorales.

Dernier délai pour vous inscrire, six semaines avant le premier tour au secrétariat de la mairie ou sur service-public. En cas de report de ces élections, le délai sera lui aussi reporté.



Renseignements et contact :
Amex-foncier.fr ou 02 35 18 00 21



“ Les Hauts d’Archelles ”, un nouveau quartier

Le permis d’aménager a été validé et la société AMEX procède en ce moment à la commercialisation de vingt-quatre terrains à bâtir le long de la D1, route de Saint-Aubin-le-Cauf. D’une surface moyenne de 700 m², les parcelles seront viabilisées en eau, électricité, téléphone et tout-à-l’égout pour un prix d’achat qui débute à 53 900 € TTC. Une dizaine d’entre elles a déjà trouvé acquéreur. Liberté ensuite aux propriétaires de choisir leur constructeur.

Deux parcelles ont été réservées par Habitat 76 et permettront aux locataires de pouvoir accéder à l’achat de leur maison en primo-accédant. Entre 5 et 10 logements mitoyens pourraient ainsi bénéficier de ce dispositif et

favoriser l’accession à la propriété aux revenus modestes.

Avec « Les Hauts d’Archelles », c’est un nouveau quartier qui va sortir de terre prochainement. Soutenir la démographie de la commune en favorisant l’accès au logement demeure une priorité à Arques. Un véritable levier, indispensable, pour défendre le commerce de proximité, les écoles, les associations et tous les services utiles aux habitants.

Après les récentes créations de logements réalisées par Habitat 76 et Sodineuf dédiées à la location, c’est une opération d’accès à la propriété qui est donc mise en place aujourd’hui.

décoration de Noël

L’AMetPA et l’Atelier 880 vous invitent à participer aux illuminations de votre maison, vos fenêtres, votre jardin visibles de l’extérieur.

Pour participer il vous suffit de vous inscrire à la mairie en donnant vos nom et adresse à l’attention de Carole Dufils, présidente de l’AMetPA avant le mercredi 16 décembre.

Le jury passera le vendredi 18 décembre. Pour respecter les directives sanitaires du covid 19 vous serez informés de la remise des récompenses ,individuellement, celle-ci se tenant habituellement en janvier et tous les participants seront récompensés.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- 08 mars : GALLO Lola
- 09 avril : CLOUET PETIT Juliette
- 12 avril : BUNET Ylenzo
- 19 avril : LEBLANC Léo
- 24 avril : FOURNIER Maria
- 25 avril : BARE Alice
- 25 avril : MENARD Loris
- 26 avril : RATS Rose
- 28 avril : VALLOIS Hyles
- 01 mai : GILLE LEFEVRE Esthéban
- 20 mai : GOMEZ GAMONAL Inaya
- 29 mai : SZYMCZAK Meyla
- 19 juillet : MAINNEMARE Mahé
- 09 août : FERMENT Elisa
- 22 août : GUÉDIN Azra
- 29 août : LEFEBVR E Camille
- 09 octobre : PLART Thaïs
- 19 octobre : VALLOIS Owen

Mariages

- 13 mars : VIVET Olivier et LÉVÊQUE Sophie
- 13 juin : IOUANOUGHENE Zahir et SLAMANI Lyasmine
- 18 juillet : CHAILLOU Sébastien et GILLETTE Claire
- 22 août : RATS Anthony et THIEBAUT Nathalie

Décès

- 07 mars : BOUCHEZ Yvonne
- 12 mars : DELAUGE Renée, née TERRIÉ
- 23 mars : PONTY Claudine, née LEMIRE
- 29 mars : CAPRON Marcel
- 31 mars : MAZIRE Yvette, née VASSELIN
- 08 avril : JOACHIM Elisabeth, née BECK
- 17 avril : HAUCHECORNE Fernande, née BONARD
- 23 avril : GRENIER Danielle, née BOUDET
- 26 avril : NIKOLAJEVIC Gojko
- 15 mai : AVIGNON Thérèse, née PAGÈS
- 16 mai : DANIERE Muriel, née PAON

- 20 mai : PICHARD Agnès, née RIFFARD
- 25 mai : HOUEVILLE Gérard
- 25 mai : PRÉVOST Georges
- 11 juin : MOURET Charline, née ERWARDT
- 11 juin : RIVIÈRE Michel
- 13 juin : DUTEURTRE Simone, née GUERARD
- 07 juillet : HUET Charles
- 27 juillet : CANNESON Jacques
- 31 juillet : MERSAOUI Arlette, née PONCHELLE
- 09 août : GUIGNON Josette, née GARÇONNET
- 14 août : CHARLES Jacqueline, née BATEL
- 17 août : GALLIENNE Gisèle, née BOUMALEK
- 24 août : RAOULT Emmanuel
- 25 août : POULAIN Yvonne
- 08 septembre : JOLY Yves
- 02 octobre : CAUVIGNY Catherine, née DELAMARE
- 04 octobre : WALTER Janine, née BRETEAU
- 05 octobre : MOREL Marius
- 08 octobre : DELAMARE Jeannine, née MARY
- 15 octobre : TABESSE Françoise, née CALMARD
- 24 octobre : TROUVÉ Geneviève, née BRUN

Restauration de la continuité écologique de la Varenne



Un chantier financé à 80 % par l'Agence de l'eau et les 20% restant partagés entre les communes d'Arques, Martigny et Saint-Aubin-le-Cauf.

Construit en amont du camping de Martigny, le répartiteur a été conçu à l'origine pour alimenter l'ancienne filature d'Arques. A la fermeture de celle-ci, l'ouvrage qui permet la dérivation de la Varenne en deux bras n'a plus été entretenu. Branches et débris se sont accumulés près du répartiteur et une brèche s'était créée devenant menaçante en cas de rupture ou de crue. La réglementation européenne sur l'eau imposant également de restaurer la continuité écologique, notamment pour permettre la circulation des poissons et organismes migratoires, il devenait nécessaire de réaliser un nouvel ouvrage

de répartition. Le Syndicat du Bassin versant de l'Arques en a été le maître d'ouvrage. Une mise hors d'eau de la zone de travaux a dû être effectuée avec un basculement des eaux rendu possible par le terrassement d'un fossé provisoire. La chute de 80 cm interdisant tout franchissement aux poissons a fait place à une pente douce et tout risque de rupture a été supprimé. Truites de mer, saumons atlantique, chabots, lamproies et autres espèces emblématiques migratoires vont pouvoir remonter de nouveau la Varenne.

Quel clocher n'a pas son coq ?

Personne n'est d'accord sur la signification ou l'origine de cet emblème traditionnel, mais tout le monde s'accorde pour l'apprécier. Le nôtre avait été emporté par une tempête l'hiver dernier et avait déjà subi bien des restaurations. Il était temps de lui trouver un successeur. Celui-ci a été réalisé par un artisan du cuivre dont c'est la spécialité : il ne fabrique que des coqs de clocher ! Restait à aller le percher à 30m de hauteur... et sans ascenseur ! Ce fut le travail très spectaculaire des deux cordistes qui sont montés là-haut en varappe sous les yeux d'un public impressionné. A leur descente, les applaudissements n'ont pas manqué, et notre coq tourne désormais là-haut à tous les vents. On lui souhaite longue vie !



Patrimoine

Un beau volatile dans les bras de notre maire